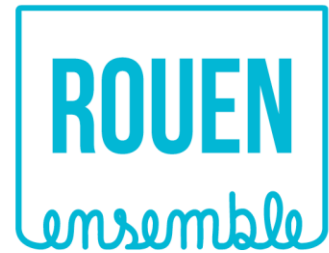




Conseil de quartier Coteaux Ouest



www.rouensensemble.fr

Réunion du conseil de quartier
MERCREDI 07 JUIN 2017
Maison des associations / 11 avenue Pasteur

COMPTE-RENDU

Présents :

Marie-Hélène ALBERT
Evelyne BRIENT
Catherine DEMARE
Camille FINKELSTEIN
Laurence GRISOLET
Véronique LEBIGRE
Nicole PINEL
Catherine RIOULT
Marie-Claire RIOULT
Meriem TAIEB

Cédric BOULENGER
Hugues BOUTIN
Jacques BRIENT
Dominique CREVEL
Didier DEMARE
Ludwig FILATRE
Vincent GALICHET
Benjamin LECHEVALLIER
Emmanuel MANGANE
Loïc PANNIER
François SEVILLA

Florence HEROUIN-LEAUTEY, adjointe au maire en charge des quartiers ouest

Olivier JOURDAIN, coordinateur de quartier (ville de Rouen)

Excusée :

Cindy CHAGOT
Catherine GROFFE

Victoria MILLAR

Animateur de séance : Dominique CREVEL

Secrétaire de séance : Vincent GALICHET

1. Réponses de l'élue de quartier sur le compte-rendu de la séance du 3 mai 2017

- *Comment le budget participatif est-il attribué ? Et comment est-il utilisable ?*

Le budget participatif est voté par le conseil municipal. C'est une enveloppe globale pour l'ensemble des projets proposés par les 12 conseils de quartier : il n'y a pas de répartition

par secteur ou par quartier. Jusqu'en 2016, le Conseil de Budget Participatif (CBP) était l'outil de concertation pour l'utilisation de cette enveloppe en tenant compte de la répartition des projets (si possible un par quartier chaque année), de l'urgence de certains projets (risques et sécurité notamment) et du montant. En 2017, l'Assemblée de la Vie Participative remplace le CBP. Elle aura, entre autre, pour mission de réfléchir à l'évolution du budget participatif telle que proposée par Jean-Michel BEREGOVOY (appel à projets citoyen).

- *L'aspect prévisionnel des projets est-il un facteur indispensable à l'attribution du budget ou bien l'enveloppe peut être entamée au fur et à mesure de l'année au gré de nouveaux projets ?*

Jusqu'en 2018 inclus, chaque conseil de quartier propose ses projets en respectant quelques critères : concertation en amont et co-construction du projet avec les usages/riverains, dépôt des projets à la 2D3P sous forme de grille de lecture en octobre-novembre pour traitement des services pendant l'hiver (faisabilité technique et financement), phase finale de concertation après le vote du budget pour réalisation printemps/été de l'année concernée (2018 pour le budget 2018).

- *Y a-t-il une date limite pour faire remonter nos projets ?*

Voir plus haut

- *Peut-on avoir un éclaircissement concernant l'arbitrage qui doit être fait en matière de projet relevant ou non du conseil de quartier ? Cet arbitrage doit-il être fait en interne (ce qui semble problématique car les avis divergent entre conseillers) ou bien devons-nous proposer l'intégralité des demandes en réunion plénière et Madame Herouin-Leautey accompagnée d'Olivier étudieront leur recevabilité et le cas échéant les orienteront ?*

Le Budget participatif est un budget d'investissement et non de fonctionnement. L'arbitrage se fait avec les habitants qui peuvent prioriser (réunion publique, balade urbaine...) les différents projets du conseil de quartier. Ils peuvent aussi être priorisés en fonction des critères objectifs comme l'urgence (espace public vieillissant, danger ou risque) ou tenir compte de demandes remontant de riverains et qui n'ont pas été traitées. Le Budget Participatif peut aussi financer ou abonder un projet jugé non prioritaire par la Ville et la Métropole Rouen Normandie.

- *Bilan des actions :*
 - *Remise en état de la rue du Chouquet*

Fait en 2016

- *Rénovation de la façade de la maison de quartier Mustel*

Fait en 2016

- *Création d'une passerelle au-dessus du Mont Riboudet*

Non retenu en l'état en raison d'un budget prévisionnel impossible à faire financer par le budget participatif.

- *Projets 2017*
 - *Sécurisation des piétons entre les écoles Pasteur/St Léon et le gymnase Lenglen*

Non retenu : en attente de la fin des travaux immobiliers dans le quartier. Le projet n'est pas rejeté, le conseil de quartier peut travailler avec les services et les usagers à l'occasion d'une balade urbaine. Ce peut être un projet global sur plusieurs années si le volume des interventions s'avérait important. Le travail a commencé avec la sortie de l'école Pasteur (budget sécurité de la Métropole) et une demande existe sur le carrefour Renard/Binet.

- *Remise en état de l'escalier de la rue Louis Thubeuf*

Travaux prévus en septembre 2017. Réfection de la maçonnerie (fermeture de l'escalier avec affichage explicatif) et réfection de la ferronnerie.

- Remise en état de l'escalier du passage de l'Ouest / rue Guillaume d'Estouteville

Non retenu car sur la commune de Mont-Saint-Aignan. L'Information a été transmise au pôle métropolitain Austreberthe/Cailly.

- *Propositions pour 2018*

- *Aménagement demandé : « à la hauteur de la rue Binet, rue du Renard, il y a un talus avec verdure non utilisé (pas de bancs de repos) pourrait être aménagé pour y créer quelques places de stationnement, qui manquent dans cette rue. »*

Demande de photos pour pouvoir statuer (Mme RIOULT se propose d'en envoyer). Reçu le 09/05/2017. Attention aux coûts techniques importants et faire vérifier la propriété du talus, proche d'un ouvrage d'art SNCF Réseau.

Le conseil de quartier peut travailler dessus mais le risque est de voir le projet rejeté en raison de son coût. L'équilibre entre le coût d'investissement et le bénéfice en terme de places de stationnement créées est à regarder de près.

- *Sécurisation du parc de la Croix d'Yonville (sol de la structure de jeux dangereux, tourniquet dangereux pour les plus petits, manque accès poussettes au niveau de l'entrée du haut, éclairage à améliorer, végétation non entretenue...)*

Visite avec les habitants à organiser avec les services et préparée en amont.

Sol en copeaux de bois de 2008. Conçu comme amortissant et non dangereux. Les sols en copeaux sont plébiscités en matière de sécurité (risque de chute).

De plus, cette pose répond à un des éléments mis dans le cahier des charges par le conseil de quartier en 2007 : sol en matériau recyclé et qui protège l'environnement.

- *Rénovation de l'intérieur de la maison de quartier Mustel*

Non retenu. Ne relève pas des compétences du conseil de quartier.

Mme HEROUIN-LEAUIEY précise qu'elle est en attente d'un retour des services gérant les bâtiments municipaux sur la programmation.

- *Sécurisation de la rue Manchon frères (absence de passages piétons dans la rue mais uniquement aux extrémités, voitures garées sur le trottoir + vitesse*

excessive des voitures du fait de la proximité du garage Audi)

Proposition : passages piétons dans la rue à minima dans l'attente de la fin des travaux immobiliers

Ouverture à terme de la rue Alexandra David-Neel entre St-Filleul et Manchon-Frères. La création de nouveaux passages piétons peut être étudiée dans le cadre du programme annuel de marquage. Attention aux règles s'y appliquant : suppression de stationnement aux abords du marquage pour garantir la vue, pose de potelets anti-stationnement, surbaissés de trottoir pour le passage des personnes à mobilité réduite.

- *Sécurisation de la place Cauchoise (passage piétons au mauvais endroit entre la rue Saint Gervais et la pharmacie car jamais utilisé, manque de stationnements pour accès commerces/pharmacie/...)*

Proposition : stationnement réglementé par ex. 15 minutes autour de la place Cauchoise

Une aire de livraison existe devant les deux zones commerçantes de la place (Leader Price / Clinique vétérinaire). Le projet T4 prévoit la réfection de la place pour adoucir les bordures et faciliter le passage des chariots de livraison.

En lien avec les travaux T4, l'étude est lancée pour améliorer la rue Saint-Gervais entre Crevier et Saint-André : remplacement des balisettes par un trottoir agrandi, mise en sécurité du passage piéton de Saint-André, mise en zone de rencontre de la rue Saint-André, augmentation du trottoir rampe Cauchoise, au niveau du restaurant Origine et modification des voies de circulation.

Pour information, les comptages de vitesse au niveau du n°11 rue du Renard ne justifient pas la pose d'un coussin berlinois devant le passage piéton du bout de la rue du Renard.

2. Retour sur l'Assemblée de la Vie Participative du 13 mai 2017

Vincent GALICHET représentait le conseil de quartier lors de cette assemblée.

Une réflexion a été engagée sur la mise en place d'un processus d'appel à projet citoyen proposé à la votation citoyenne de l'ensemble des habitants de la ville qui pourrait, à l'horizon 2019, remplacer les actions arbitrées et financées au travers du budget participatif.

Constat : de plus en plus de beaux projets d'ampleurs portés par les conseils de quartier mais nécessitant des enveloppes budgétaires telles qu'ils deviennent impossibles à faire financer par le budget participatif. Par conséquent, ces projets n'aboutissent jamais.

L'idée est d'arrêter les micro-projets d'hyper proximité pour transcender les projets des quartiers au niveau de la ville.

Le principe de l'appel à projet citoyen :

Les projets émaneraient toujours des conseils de quartier mais l'arbitrage final serait soumis à une votation citoyenne de l'ensemble des habitants de Rouen.

Une équipe projet sera alors désignée (adjoint au maire, un conseiller de quartier désigné et un membre de la direction de la démocratie participative) pour promouvoir le projet auprès des habitants.

La votation citoyenne :

L'assemblée, soucieuse de ne pas rompre la dynamique de travail collaboratif inter-quartier décide, afin d'éviter les luttes de quartier projet contre projet, que les habitants de la ville soient amenés à voter pour un ordre de priorité plutôt que pour un projet contre les autres.

L'assemblée de la vie participative a émis le souhait d'inclure, autant que possible la jeunesse à la décision c'est pourquoi les « votants » seront les habitants de la ville à partir de 16 ans.

Concernant la jeunesse et parce que les élèves de collège et primaire sont souvent des catégories d'âges « oubliées », il a été aussi proposé le droit de vote aux classes en tant que « personnes morales ». Au regard d'une part, de la difficulté à planifier, dans un programme déjà dense, cette réflexion collective et d'autre part, de l'incertitude de pouvoir recueillir la même année les voix de toutes les classes de collège et de primaire, l'assemblée propose que ces voix soit consultatives.

Il apparaît enfin intéressant à l'assemblée que les personnes morales (commerçant/entreprise) qui vivent et font vivre les quartiers parfois sans y être habitant puissent être associées à cette votation citoyenne.

Une réflexion sur le droit de saisine du conseil municipal par les conseils de quartier était planifiée mais n'a pas débuté.

Prochaine réunion le 24 juin 2017.

3. Retour sur les commissions thématiques :

i. Environnement et biodiversité

Emmanuel Magane représentait le conseil de quartier lors de cette commission.

Ce fut l'occasion d'une présentation détaillée, auprès de tous les conseils de quartier, du projet Cœur de Métropole par les services de la métropole.

Les représentants des quartiers, concernés par les aménagements en question, ont fait remonter des problématiques qui seront prises en compte.

Si un compte rendu de la réunion est disponible, l'ensemble des conseillers du quartier coteaux ouest souhaite sa diffusion.

ii. Communication

Catherine RIOULT et Dominique CREVEL ont représenté le conseil de quartier lors des séances de cette commission.

Une réflexion sur la refonte des bulletins de quartier a été entreprise.

Le format A5 en 8 pages a été, d'ores et déjà, arrêté avec les 2 pages centrales réservées dans le bulletin de chaque quartier pour une publication commune sur l'actualité de la ville.

Le nom pressenti dans l'attente du vote est : « Notre quartier »

La couleur de la couverture sera celle attribuée à chaque quartier dans la charte de communication de la démocratie participative (vert clair pour coteaux ouest).

Il faudra que le conseil se positionne pour valider une maquette unique de présentation des articles (nombre et emplacement des éléments graphiques, du texte....).

Le conseil devra faire émerger des thèmes/rubriques à aborder mais également proposer des articles.

Pistes intéressantes à exploiter relevées dans les autres bulletins :

- Parole de riverain/commerçant/écolier/étudiant
- Patrimoine du quartier

Un soin tout particulier est à apporter dans la communication sur les événements organisés.

Est porté à l'attention du conseil de quartier et de Mme l'adjointe au maire, l'exemple de la date de la fête de la maison de quartier MUSTEL qui était annoncé dans la publication municipale *Rouen Ma Ville Mon Magazine* diffusé quelques jours après que cette dernière avait eu lieu. Cela n'a semble-t-il pas aidé à sa pleine réussite.

La distribution des bulletins a, enfin, été évoquée avec des problématiques diverses en fonction des quartiers.

Il est à noter que le boitage n'est pas aisé à pratiquer à grande échelle au regard d'une part, du peu de boites au lettre accessibles de l'extérieur et d'autre part, du nombre croissant d'immeubles à l'accès restreint.

Les autres quartiers diffusent beaucoup en s'appuyant sur le maillage que forment les commerçants.

Le quartier coteaux ouest, moins pourvu en commerçants, devra continuer le boitage mais toute autre solution sera étudiée avec attention afin d'optimiser la distribution et la visibilité de l'action du conseil de quartier.

iii. PLUI

Marie-Hélène ALBERT et François SEVILLA ont représenté le conseil de quartier lors de cette commission.

Une présentation, par les services de la métropole, d'un point d'étape sur l'avancement de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui réglera, à terme, « le droit des sols » de plus de 70 communes.

Le projet arrive à une étape importante où va s'opérer le basculement de la description du projet vers le nouveau PLUI prévu pour être applicable en 2019.

A ce propos, la métropole a mis en place un site internet très complet :

<http://plu-metropole-rouen-normandie.fr/>

Il semble que le sujet du stationnement ait été très (trop ?) présent dans les débats.

Des réunions ont, néanmoins, été proposées en groupes de travail sur des grandes thématiques.

Les groupes de travail sont répartis (« maladroitement » ?) en 3 positionnements géographiques :

- Centre-ville
- Faubourg
- Rive gauche/grand mare

Les 3 thématiques principales sont l'environnement, le stationnement et la densité urbaine.

Dans cette logique, Mme l'adjointe au Maire et l'ensemble du conseil de quartier coteaux ouest s'entendent pour relayer, dès que possible, l'importance de combler les « No Green Zone » du quartier coteaux ouest où la pression immobilière se densifie en réservant des emprises foncières pour y placer des squares/parcs/jardins.

3. Budget participatif : projets 2018

Le conseil de quartier s'est entendu pour porter 2 projets en 2018 :

Le square de la Croix d'Yonville

Il apparaît important de définir avec précision les contours des projets en s'appuyant sur des propositions par thématique répondant à des points qui peuvent être améliorés.

Thématique : Accessibilité, Sécurisation, Modification paysagère, Embellissement....

Afin d'y réfléchir concrètement, une pré visite suivie d'une visite avec les services de la ville sera planifiée.

Végétaliser la rue Alexandra David-Neel

Des groupes de travail pourraient être organisés en fonction des possibilités offertes par le projet.

A ce titre, le support de grille de lecture des projets sera transmis par Olivier.

4. Information sur les réunions publiques et les projets en cours au titre de la proximité (juin 2017) :

- i. Rue Guillaume d'Estouteville : travaux en cours jusqu'à fin août 2017, reprise de chaussée pendant l'été entre le Fond du Val et la rue des Champs Saint-Gervais
- ii. Rue Colette Yver / Rue du Renard : réunion publique le 15 juin pour la rue Colette Yver et le 27 juin pour la rue du Renard
- iii. Rue de Bapeaume : réunion de bilan avec les riverains le 20 juin
- iv. Chemin de Croisset : dossier en attente d'avancée depuis la mise en vente de l'immeuble en entrée de rue
- v. Rue Crevier : les aménagements seront terminés à la fin du chantier le long de Jean-Baptiste de la Salle (rentrée 2017)
- vi. Cavée Saint-Gervais : pose d'un coussin berlinois à l'intersection avec les rues Raffetot et Tabouret.

- vii. Propreté rue Saint-Gervais : en attente
- viii. Renouvellement de la ligne haute tension Bapeaume-Tanger : en attente

5. Calendrier des prochaines réunions

Mardi 5 septembre 2017 à 19h – groupe de travail sur le square de la Croix d'Yonville : points positifs, points à améliorer, propositions et questions.

Rendez-vous sur place (accès par la rue de la Croix d'Yonville)

Mercredi 27 septembre 2017 à 18h – réunion de travail avec les services et les élus sur le square de la croix d'Yonville (projet Budget participatif 2018)

Rendez-vous sur place

Date à confirmer (après le 17 septembre) – groupe de travail sur la rue Alexandra David-Neel (projet Budget participatif 2018)

Jeudi 12 octobre 2017 à 19h – réunion plénière – Maison de quartier François-Georges Mustel (salle du rez-de-jardin)